



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 millions de \$EU de nouveaux financements en faveur des forêts tropicales

YOKOHAMA, JAPON, LE 10 novembre 2012 : Le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) a annoncé aujourd'hui, lors de la clôture de sa quarante-huitième Session, des financements supplémentaires d'un montant de 9 millions de \$EU en faveur de la gestion et du commerce durables des ressources forestières tropicales, lesquels englobent une enveloppe de 3,5 millions de \$EU destinée à la mise en œuvre des activités couvertes par le nouveau programme de travail 2013-2014. Les financements annoncés lors de la Session comprennent de nouveaux engagements à hauteur de 6 millions de \$EU ainsi que ceux effectués antérieurement au cours de l'année 2012.

Le Conseil est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit au moins une fois par an afin de débattre de questions très variées ayant pour objet d'encourager la gestion durable des forêts tropicales et le commerce des bois tropicaux produits dans une optique pérenne. La quarante-huitième Session du Conseil, présidée par l'Ambassadeur international du Japon pour les affaires environnementales, Masahiko Horie, était la première à être convoquée dans le cadre de l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006 (AIBT 2006), qui est entré en vigueur en décembre 2011. Au cours de la semaine, le Conseil a pris plusieurs décisions cruciales destinées à faciliter son activité, notamment l'approbation d'un nouveau Plan d'action stratégique pour la période 2013-2018, l'adoption d'un nouveau règlement financier et de nouvelles procédures, la mise en place de nouvelles règles gouvernant les fonctions des Comités qui supervisent les travaux de l'OIBT et l'adoption de procédures relatives à la mise en œuvre des programmes thématiques prévus dans le cadre de l'AIBT 2006.

Près de la moitié des financements annoncés à la Session iront appuyer la mise en œuvre de neuf nouveaux projets en région tropicale et apporteront un complément budgétaire à trois autres projets en cours. Au nombre de ces nouveaux projets financés figurent, en autres, une assistance aux concessionnaires et communautés forestières destinée à assurer la traçabilité des produits bois produits dans les régions amazoniennes au Pérou ; la création d'une zone tampon autour d'un parc national au Sarawak (Malaisie) et la participation de communautés locales à sa gestion ; et la mise en place d'un système national de statistiques forestières au Bénin.

Les engagements financiers annoncés lors de cette Session comprennent également des fonds supplémentaires en faveur de la mise en œuvre des programmes thématiques de l'OIBT qui portent sur l'application des lois forestières (450 000 \$EU), la réduction des émissions issues de la dégradation forestière et de la déforestation et la valorisation des services environnementaux (300 000 \$EU) ainsi que la transparence du commerce et des marchés (400 000 \$EU). Un programme actuellement en cours destiné à améliorer la capacité des membres à appliquer les listes CITES concernant les bois et espèces d'arbres tropicaux ont également reçu de nouveaux financements significatifs dans le cadre du Programme de travail biennal. Le Programme OIBT-CITES a ainsi bénéficié en 2012 d'une enveloppe de plus de

2 millions de \$EU de la part d'un groupe de bailleurs de fonds piloté par l'UE, qui devrait contribuer au total près de 10 millions de \$EU à ce Programme d'ici à 2015. Des activités supplémentaires seront exécutées à partir de 2013 en région tropicale dans le cadre de l'ensemble de ces programmes.

Les financements mis à la disposition des activités dans le cadre du Programme de travail biennal 2013-2014 de l'OIBT permettront également de faciliter la révision des Directives de l'OIBT relatives à la gestion durable des forêts tropicales, renforceront les travaux liés aux critères & indicateurs de gestion durable des forêts, d'appuyer le renforcement des capacités statistiques, d'assurer la participation de l'OIBT aux réunions internationales qui l'intéressent, dont une réunion qui doit se tenir conjointement avec le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo, d'épauler les études sur les analyses du cycle de vie des produits bois, de mettre en valeur la communication et la levée de fonds et de créer un réseau éducatif en lien avec la restauration des paysages forestiers. Le Fonds Freezailah pour les bourses a également été relevé par le Conseil, qui a ajouté 300 000 \$EU à ses ressources afin de permettre à ce précieux programme de continuer à offrir des bourses aux candidats méritants.

Lors de cette Session, les bailleurs de fonds ont été les gouvernements du Japon, de l'Union européenne, de la Suisse, des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Australie, de la Finlande, de la Corée et de la Suède. Des ressources ont également été contribuées par les fonds de l'OIBT non réservés, le Fonds de soutien au Programme ainsi que plusieurs donateurs du secteur privé. On trouvera les descriptifs de l'ensemble des projets et activités nouvellement financés sur le site de l'OIBT.

La quarante-neuvième Session du Conseil se tiendra à Libreville (Gabon) du 25 au 30 novembre 2013.

Pour en savoir plus, prière de consulter le site de l'OIBT : www.itto.int.